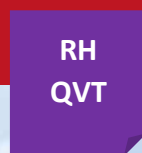


Catalogue de Formation



2019/2020



Table des matières

Formations à la Gestion des Risques	1
Les Formateurs	2
Liste des Formations/Modules proposées	2
Gestion Globale des Risques	5
Système de management des risques.....	5
La Gestion Globale des Risque (GGR).....	6
Formation au logiciel de GGR : ARISKLESS®	6
Santé et Sécurité au travail	7
Le contexte et les obligations réglementaires	7
Amélioration des conditions de travail	7
L'organisation de l'accueil sécurité dans l'entreprise	8
Mise en œuvre de l'analyse des risques professionnels	8
Analyse des accidents, incidents et non-conformités.....	9
Le facteur humain dans la sécurité	9
La gestion des risques de la coactivité	10
La responsabilité pénale du chef d'entreprise	10
Compétences de base en prévention des risques professionnels	11
Rôles et responsabilité de l'encadrement.....	11
Devenir une personne compétente pour la protection et la prévention des risques pro. (PRP)	12
Maîtrise des risques industriels.....	12
Le Risque incendie et explosion	13
Le Risque électrique	13
Le Risque chimique.....	14
Le Risque amiante	14
Les risques de l'activité physique et de la manutention	15
Ambiances de travail	15
Le risque routier en entreprise.....	16
Qualité	17
Animer un système de management pour les risques et les opportunités (ISO 9001)	17
Développer un système de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001)	17
Animer une démarche de progrès et d'amélioration des conditions de travail (MASE)	18

Animer un système de management amiante 2	18
Développer un système de management de la qualité pour l'aéronautique (EN 9100)	19
Développer un système de management de la qualité pour les Dispositifs médicaux	19
Devenir pilote de processus	20
Devenir auditeur interne.....	21
Perspective du cycle de vie produit	22
RSE	22
Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale et initier un changement durable	22
Ressources Humaines – Qualité de vie au travail	23
Préparer et conduire les entretiens professionnels.....	23
Développer ses compétences de manager	24
Motiver et animer une équipe	24
Gestion du temps	25
Gérer les conflits, les identifier, les analyser, les résoudre.....	25
Les risques psychosociaux (RPS).....	26
Prévention des risques liés aux Transitions Numériques sur les Ressources Humaines	27
Autres formations.....	28
Optimisation des assurances des collectivités	28
Le risque juridique.....	28
La supply chain et le risque clientèle.....	29
Mise en conformité aux principales obligations liées au RGPD	29
Sensibilisation à la mise en place du CSE	30
Formation des membres du CSE pour les entreprises de 11 à 49 salariés	30
Formation des membres du CSE pour les entreprises de 50 à 300 salariés	31
Formation des membres du CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés.....	31
Bulletin d'inscription.....	32
Conditions générales de vente	33

Formations à la Gestion des Risques

■ Notre approche du risque

Le danger n'a pas d'étiquette. Si l'on observe un danger, on ne peut pas le classer dans une catégorie d'impact telle que les atteintes aux personnes, à l'environnement, à la qualité, aux ressources financières, aux actifs matériels, etc...

Ce n'est qu'en identifiant le scénario de risque que ce danger peut générer que l'on peut identifier les impacts qu'il aura en frappant une ressource.

Par exemple, un danger d'explosion dans un atelier de peinture aura des impacts divers, tels que :

- Dommages corporels,
- Dommages matériels,
- Atteintes à l'environnement (rejets),
- Interruption de production,
- Perte d'image,
- Engagement de responsabilité civile ou pénale,
- Etc...

Cependant, pour des raisons historiques et de compétences spécifiques, la gestion des risques est traditionnellement cloisonnée selon la nature des impacts. En effet, les préoccupations ont évolué en fonction des enjeux : qualité et sécurité incendie dans les années 50, puis environnement, sécurité informatique, intrusion, enfin gestion des ressources humaines, image, responsabilités sociétales

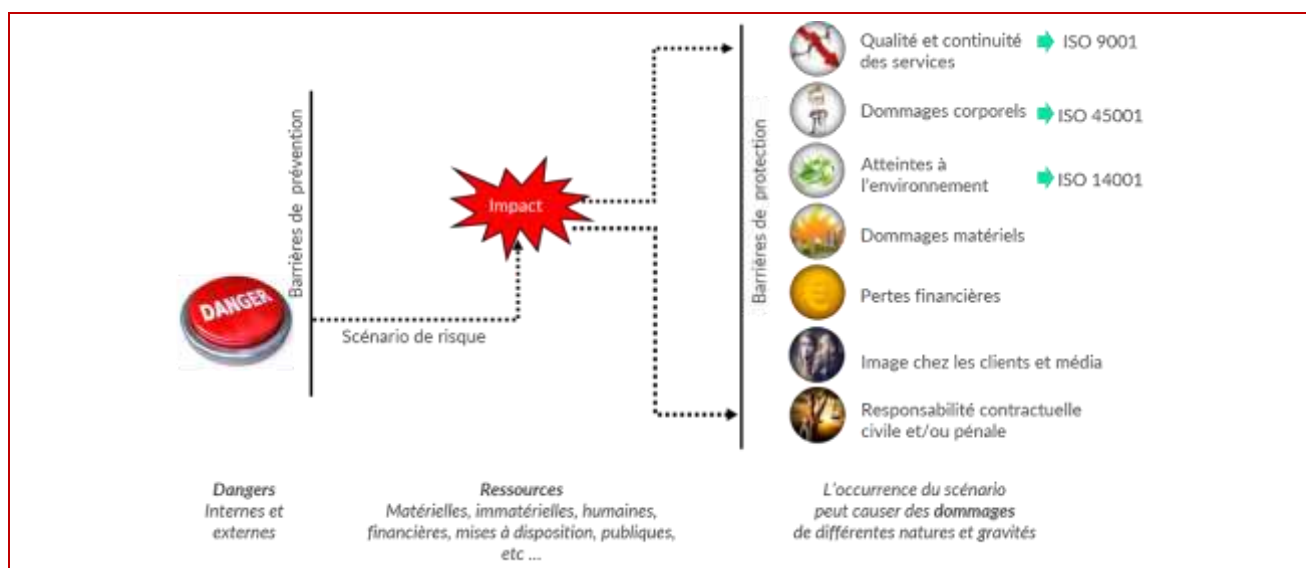
C'est ainsi que dans l'entreprise, on trouvera des responsables et des systèmes spécifiques pour gérer les différents domaines de risque tels que :

- Dommages aux actifs matériels,
- Intrusion,
- Qualité,
- Environnement,
- Sécurité des salariés,
- Sécurité des systèmes d'information,
- Responsabilité civile et pénale,
- Risque financier,
- Risque clients,
- Etc...

■ Notre offre de formation

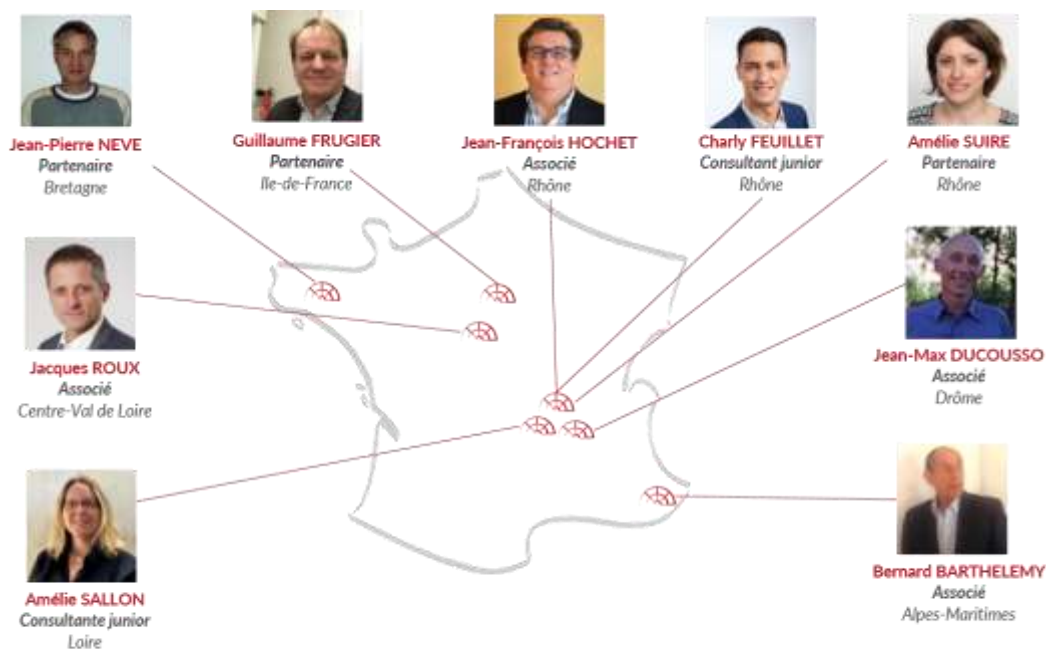
Fort du constat précédent, ARISKAN a développé une offre de formation qui replace systématiquement la gestion d'un impact particulier dans la perspective d'une gestion globale des risques, et s'inscrit dans la logique décrite ci-contre.

ARISKAN a donc développé des modules de formation d'une durée de l'ordre d'une demi-journée à une journée. Ces modules sont autant de « briques » permettant de bâtir une formation répondant au plus près aux besoins de nos clients.



Les Formateurs

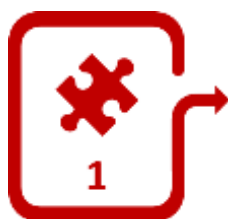
L'ensemble des formateurs ARISKAN est enregistré IPRP auprès de la DIRECCTE sous le N°2018/69/076.



ARISKAN intervient en France, en Europe et à l'international.

Formateurs							
Bernard BARTHELEMY	✓	✓	✓				✓
Jean-François HOCHET	✓	✓	✓		✓		✓
Jean-Max DUCOUSSO	✓	✓	✓		✓		✓
Jacques ROUX		✓			✓	✓	✓
Charly FEUILLET	✓	✓	✓				✓
Amélie SALLON	✓	✓	✓				✓
Guillaume FRUGIER		✓					✓
Jean-Pierre NEVE		✓					✓
Amélie SUIRE				✓			

Nos points forts



Notre offre

Nos formations sont adaptées et personnalisées au public et aux besoins de l'entreprise.



Notre approche

Acquérir progressivement une méthodologie et des outils permettant une utilisation en autonomie à partir d'exemples concrets.



Nos formateurs

Des experts en gestion globale des risques.

Liste des Formations/Modules proposées

Modules proposés		Durée	Prix/pers.HT
Gestion Globale des Risques	Système management des risques	2j	550 €
	La Gestion globale des Risques (GGR)	3j	780 €
	Formation au logiciel de GGR : ARISKLESS	1j	230 €
Santé et Sécurité au travail	Le contexte et les obligations réglementaires	1j	230 €
	Amélioration des conditions de travail	2j	450 €
	L'organisation de l'accueil sécurité dans l'entreprise	1j	230 €
	Mise en œuvre de l'analyse des risques professionnels	1j	230€
	Analyse des accidents, incidents, et non-conformités	1j	230 €
	Le facteur humain dans la sécurité	1j	230 €
	La gestion des risques de la coactivité	2j	450€
	La responsabilité pénale du chef d'entreprise	0.5j	180 €
	Compétences de base en prévention des risques professionnels	2j	450 €
	Rôles et responsabilité de l'encadrement	1j	230 €
	Devenir une personne compétente pour la protection et la prévention des risques professionnels (PRP)	5j	1800 €
	Maîtrise des risques industriels	2j	450 €
	Le risque incendie et explosion	1j	230 €
	Le risque électrique	0.5j	150 €
	Le risque chimique	0.5j	150 €
	Le risque amiante	2j	450 €
	Les risques de l'activité physique et de la manutention	0.5j	150 €
	Ambiances de travail	0.5j	150 €
Le risque routier en entreprise	0.5j	150 €	
Qualité	Animer un système de management pour les risques et opportunités (ISO 9001)	5j	1800 €
	Développer un système de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001)	5j	1800 €
	Animer une démarche de progrès et d'amélioration des conditions de travail (MASE)	5j	1800 €
	Animer un système de management amiante 1	5j	1800 €
	Animer un système de management amiante 2	16j	4800 €
	Développer un système de management de la qualité pour l'aéronautique (EN 9100)	5j	1800 €

Modules proposés		Durée	Prix/pers.HT
	Développer un système de management de la qualité pour les Dispositifs médicaux	5j	1800 €
	Pilote de processus	1j	230 €
	Devenir auditeur interne	2j	550 €
Environnement	Développer son système de management environnemental (ISO 14001)	5j	1800 €
	Perspective du cycle de vie produit	1j	230 €
La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)	Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale et initier un changement durable	10j	<i>Nous consulter</i>
RH-QVT	Préparer et conduire les entretiens professionnels	0,5j	150 €
	Développer ses compétences de manager		
	Motiver et animer une équipe	3j	750 €
	Gestion du temps et des priorités	3x 0,5j	450 €
	Gérer les conflits, les identifier, les analyser, les résoudre	2j	550 €
	Les risques psychosociaux (RPS)	0.5j	150 €
Transition numérique	Prévention des risques liés aux Transitions Numériques sur les Ressources Humaines	2 à 5j	<i>Nous consulter</i>
Autres formations	Optimisation des assurances des collectivités	1j	250 €
	Le risque juridique	1j	250 €
	La supply chain et le risque clientèle	1j	250 €
	Mise en conformité aux principales obligations liées au RGPD	3j	750 €
	Sensibilisation à la mise en place du CSE.	0,5j	150 €
	Formation des membres du CSE pour les entreprises de 11 à 49 salariés.	3j	750 €
	Formation des membres du CSE pour les entreprises de 50 à 300 salariés.	3j	750 €
	Formation des membres du CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés.	5j	1800 €

Demandez les programmes détaillés à contact@ariskan.fr

Système de management des risques

Objectifs :

Comprendre l'intérêt d'un système de management par les risques. Assimiler la méthodologie de révision des processus et des risques associés. Être capable d'établir des jalons de la démarche de révision des risques. Savoir exploiter le retour d'expérience des événements. Être en mesure d'animer le processus d'amélioration continue.

Contenu : Cartographie des processus. Carte d'identité des processus. Scénarios de risques. Cotation des risques. Travaux intersession de cotation des risques sur un processus sélectionné.

Durée : 2 journées ou 4 demi-journées (14 heures).

Cibles : Direction Générale, Risk Managers, Responsables des Assurances

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois. Connaître l'approche par processus.

Quelques références :

ONA (Maroc), CNFPT/INET, ANP (Maroc), SKEMA, Communauté de Communes de Nice Côte d'Azur, Deleplanque, Pôle Emploi Midi-Pyrénées

La Gestion Globale des Risque (GGR)

Objectif :

Connaître et maîtriser les dysfonctionnements et les risques pour accroître la performance et la pérennité de votre entreprise.

Contenu : Les enjeux pour l'entreprise et la société. La GGR comme outil de création de valeur pour toutes les parties prenantes. GGR et développement Durable. La GGR dans le processus de management de l'entreprise. La notion de danger, de risque et d'impact.

Durée : 3 journées ou 6 demi-journées (21 heures).

Cibles : Direction Générale, Risk Managers, Responsables des Assurances

Pré-requis : expérience dans le poste d'au moins 6 mois

Quelques références : ONA (Maroc), CNFPT/INET, ANP (Maroc), SKEMA, Communauté de Communes de Nice Côte d'Azur, Deleplanque, Pôle Emploi Midi-Pyrénées.

Formation au logiciel de GGR : ARISKLESS®

Objectif :

Vous formez à notre outil de gestion globale des risques – ARISKLESS® pour une utilisation en complète autonomie.

Contenu :

Outil de pilotage de votre entreprise. Importation de vos données, exportation sur mesure, analyses statistiques, accès personnalisés.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Risk Managers, Responsable QSE, Direction Générale

Pré-requis : Avoir été formé au système de management des risques et à la gestion globale des risques (GGR).

Quelques références : CHIMIREC,

Le contexte et les obligations réglementaires

Objectif : Connaître et maîtriser le contexte et les obligations réglementaires en France et en Europe.

Contenu :

Présentation du système de prévention des risques en Europe et en France : les lois et règlements, les acteurs de la prévention (C.R.A.M., Inspection du Travail...), l'organisation de la prévention dans l'entreprise (CSE, Médecine du Travail...), les systèmes de management de la sécurité dans l'entreprise.

Les principes de la Directive Européenne 89-391 (politique sociale) et sa transposition en droit français avec la Loi qui porte aujourd'hui le système de prévention en France à savoir la Loi n°91-1414 du 31/12/1991.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Direction Générale, Fonction Sécurité

Pré-requis : Aucun

Quelques références : Mairie de Paris, Domaine de Terre Blanche, SOITEC, VICAT, SATRAM, Ville de Cannes, Sominice, Monaco Telecom

Amélioration des conditions de travail

Objectif : Assimiler les exigences d'un système de management qui intègre la santé sécurité au travail.

Contenu :

Méthodologie, analyser les situations existantes, mesurer les risques, enquête accident. Qualifications du personnel, les méthodes de travail. Mesurer la performance (taux accidents, absentéismes). Prévention de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Définir un plan annuel de prévention des risques.

Durée : 2 journées ou 4 demi-journées (14 heures).

Cibles : Responsable SSE, Pilote de processus

Pré-requis : Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 mois.

Quelques références : Lyon Terminal, LUMINEM

L'organisation de l'accueil sécurité dans l'entreprise

Objectif : Organiser efficacement un accueil sécurité dans votre entreprise.

Contenu :

Obligations de l'employeur dans les cas suivants :

- Intervention d'entreprises extérieures sur le site
- Opérations de chargement/déchargement sur le site ou chez les clients/fournisseurs
- Embauche de personnels ou d'intérimaires.

Comment préparer et réaliser un accueil sécurité dans l'entreprise ?

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Fonction Sécurité

Pré-requis : Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 mois.

Quelques références :

Domaine de Terre Blanche, Theramex, Monaco Telecom.

Mise en œuvre de l'analyse des risques professionnels

Objectif : Réaliser en autonomie une analyse des risques professionnels et son plan d'action

Contenu :

Formation pour la mise en œuvre de notre outil FAROS d'évaluation des risques professionnels en entreprise (Décret du 5 novembre 2001).

A l'issue de la formation, les stagiaires ont acquis la méthode d'évaluation, l'usage du plan d'action, savent définir des actions dans les champs d'actions technique / organisation / management et comportement (au sens de l'ergonome).

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Encadrement, services méthodes, études, techniques, opérateurs, membres CHSCT/CSE, chargés qualité/sécurité/environnement

Pré-requis : Aucun

Quelques références : MECABOURG, Domaine de Terre Blanche, HUTCHINSON, Ville de Cannes, Sominice, E. Leclerc, EDF, Monaco Telecom

Analyse des accidents, incidents et non-conformités

Objectif : Acquérir des compétences et la maîtrise d'outils d'analyse d'accident

Contenu :

Nous présentons et illustrons par l'analyse d'un cas illustré par un film de l'INRS, les principales méthodes d'analyse des accidents (6M, Arbre des Causes, Ishikawa).
Nous mettons en lumière les pièces à éviter et donnant des conseils pour bien mener l'analyse. Notre formation comprend des exercices en groupe.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Direction, encadrement, fonction sécurité, membres CHSCT/CSE, méthodes, maintenance.

Pré-requis : Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 mois.

Quelques références : ITER, SDIS 69

Le facteur humain dans la sécurité

Objectif : Faire du facteur humain un levier de performance globale.

Contenu :

Les composantes de la prise de risque, les typologies d'erreur, les facteurs du comportement, la prévention et ses limites.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Direction, encadrement, membres CHSCT/CSE, méthodes, maintenance.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : ITER, SDIS 69

La gestion des risques de la coactivité

Objectif : Savoir gérer les risques de coactivité sur chantier dans le respect des dispositions réglementaires.

Contenu :

Définition de la coactivité, quels risques la coactivité génère-t-elle ? Comment identifier et mesurer les risques ? Méthodes pratiques de maîtrise des risques, et applications pratiques. Connaître et savoir appliquer la réglementation.

Travail de groupe sur des cas concrets.

Durée : 2 journées consécutives (14 heures).

Cibles : Direction, Encadrement, Conducteur de travaux, Chef de travaux.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : Aéroport Nice Côte d'Azur, Domaine de Terre Blanche, EDF Energies Nouvelles, Theramex, Monaco Telecom.

La responsabilité pénale du chef d'entreprise

Objectif : Définir le rôle et les responsabilités du chef d'entreprise en matière de Sécurité et Santé au Travail. Donner les outils permettant de réduire cette responsabilité.

Contenu :

Notre formation part du principe de responsabilité a priori du chef d'entreprise pour expliquer – jurisprudence à l'appui – que cette responsabilité suit la ligne hiérarchique.

La délégation de pouvoir est expliquée, avec ses avantages et ses limites.

Elle propose des solutions opérationnelles permettant de répondre à l'exigence sociale et d'assumer à tous les niveaux de l'entreprise les responsabilités sécurité.

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures).

Cibles : Direction, encadrement, membres CHSCT/CSE,...

Pré-requis : Aucun

Quelques références : MoDo Paper, FAURECIA, Aéroport Nice Côte d'Azur

Compétences de base en prévention des risques professionnels

Objectif : Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

Contenu :

Notre formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'amélioration sécurité et santé au travail.

A l'issue de cette formation, les stagiaires ont acquis les connaissances de base leur permettant de décrire une situation de travail, engager une analyse de risque, organiser la mise en œuvre des actions de prévention, trouver les documentations nécessaires à l'action, s'appuyer sur les acteurs de la prévention.

Durée : 2 journées ou 4 demi-journées. (14 heures).

Cibles : Direction, Encadrement, membres CHSCT/CSE

Pré-requis : 3 ans d'expériences professionnelles en entreprises.

Quelques références : Domaine de Terre Blanche, ENDESA, SOITEC, Ciments.

Rôles et responsabilité de l'encadrement

Objectif : Définir le rôle et les responsabilités de l'encadrement de proximité en matière de Sécurité et Santé au Travail.

Contenu :

Nous échangeons sur le rôle de l'encadrement, en particulier celui de proximité, dans la maîtrise des risques. Nous traitons de leur responsabilité et leur donnons quelques outils permettant de jouer leur rôle.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Direction, Encadrement de proximité.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : CCI Nice Côte d'Azur, Domaine de Terre Blanche, Ciments VICAT, SOITEC

Devenir une personne compétente pour la protection et la prévention des risques pro. (PRP)

Objectif : Disposer d'une compétence reconnue pour mettre en œuvre l'obligation d'assurer la sécurité et la santé physique et morale de ses salariés.

Contenu :

Travail collaboratif. Elaboration et transfert des outils pour votre autonomie. Mise en œuvre des obligations réglementaires de reporting et de collaboration avec le service santé au travail.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Direction, chargés qualité/sécurité/environnement.

Pré-requis : 3 ans d'expériences professionnelles en entreprises.

Quelques références : NASARRE FILS, AC2M, HILL'S

Maîtrise des risques industriels

Objectif : Savoir identifier et maîtriser les risques industriels majeurs (incendie, explosion, dégagements toxiques) en accord avec la réglementation applicable.

Contenu :

Définition et évolution du risque industriel. Exemples d'accidents industriels. La construction de la réglementation. Mécanisme de constitution du risque industriel. Les fondamentaux de l'incendie et de l'explosion. Les outils de la maîtrise du risque. Les plans de lutte (POI) et de continuité (PCA). La conformité réglementaire. La communication sur les risques et en cas de crise.

Durée : 2 journées ou 4 demi-journées.

Cibles : Chefs d'entreprise, Directeurs de site, Responsable sécurité.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

Quelques références : CHIMIREC

Le Risque incendie et explosion

Objectif : Identifier les risques pour vos actifs industriels et optimiser la prévention de ces risques.

Contenu :

Notion d'incendie (triangle du feu). Exigences réglementaires et normatives (ATEX°. Classes d'incendie. Prévention et protection. Prévenir le feu d'origine électrique. Produits inflammables. Les dispositifs de lutte contre l'incendie. Evacuation en cas d'incendie. Etude de cas.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Gestionnaire de patrimoine, Services généraux, responsables des assurances.

Pré-requis : expérience professionnelle d'au moins 6 mois

Quelques références : ALSTOM, ITER, AIXAM, ANP (Maroc)

Le Risque électrique

Objectif : Connaître et maîtriser ce risque spécifique afin d'améliorer les conditions de travail.

Contenu :

Définition du risque électrique. Statistiques.

Moyens de prévention techniques (normes, règlements).

Moyens de prévention organisationnels (habilitations, vérifications)

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures)

Cibles : Gestionnaire de patrimoine, Services généraux, responsables des assurances, Fonction HSE.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois

Quelques références : ALSTOM

Le Risque chimique

Objectif : Connaître et maîtriser ce risque spécifique afin d'améliorer les conditions de travail et réduire les coûts d'utilisation des produits chimiques.

Contenu :

Notre module fournit les éléments essentiels permettant d'utiliser en sécurité les produits chimiques et phytosanitaires généralement utilisés pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et abords.

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures)

Cibles : Encadrement, membres du CHSCT/CSE, méthodes, bureau d'études, acheteurs, maintenance, services généraux, utilisateurs, chargé sécurité et environnement.

Pré-requis :

Quelques références : Laboratoire VIBRAC, LECLERC, Domaine de Terre Blanche, ALSTOM.

Le Risque amiante

Objectif : Assimiler les bases sur le risque amiante. Connaître les textes qui régissent le cadre de l'amiante. Comprendre les différentes utilisations de l'amiante. Connaître les obligations de chacun. Savoir différencier des travaux de sous-section 3 et sous-section 4.

Contenu :

Décret 2012-639 (04/05/2012) obligations des professionnels du bâtiment. Connaissances générales de l'amiante. Utilisation de l'amiante. Les risques sanitaires liés à l'inhalation des fibres d'amiante et surveillance médicale en France. Code de la santé publique et code du travail.

Durée : 2 journées ou 4 demi-journées (14 heures).

Cibles : animateur QSE, Encadrant technique, encadrant de chantier, opérateur de chantier.

Pré-requis : Lecture et compréhension de la documentation technique. Plus de 18 ans et maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

Quelques références : GERMAIN, ECOHAB, NASARRE fils

Les risques de l'activité physique et de la manutention

Objectif : Connaître et maîtriser ce risque spécifique afin d'améliorer les conditions de travail.

Contenu :

Nos modules permettent de rapidement (2 à 3 heures) sensibiliser les agents en leur exposant les causes des TMS et en leur apprenant, par des exercices sur le terrain, les techniques sûres d'ergonomie et de manutention.

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures).

Cibles : Encadrement, membres du CHSCT/CSE, méthodes, opérateurs

Pré-requis : Aucun

Quelques références : CEGELEC, ITER

Ambiances de travail

Objectif : Connaître et maîtriser ce risque spécifique afin d'améliorer les conditions de travail.

Contenu :

Risques, réglementation et prévention des risques liés : aux ambiances thermiques, au bruit, à l'hygiène et à la propreté, à l'éclairage, à la ventilation, au travail sur écrans.

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures).

Cibles : Ressources Humaines, Fonction Sécurité, membres du CHSCT/CSE.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : MECABOURG, Mairie de Paris, Domaine Terre Blanche.

Le risque routier en entreprise

Objectif : Connaître et maîtriser ce risque spécifique afin d'améliorer les conditions de travail.

Contenu :

Définitions et statistiques. Facteurs de risque. Méthodes de diagnostic. Moyens d'action, y compris l'assurance.

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures).

Cibles : Ressources Humaines, Fonction Sécurité, gestionnaires de flotte, Responsables assurances.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : Nice Côte d'Azur.

Animer un système de management pour les risques et les opportunités (ISO 9001)

Objectif : Améliorer la maîtrise des dysfonctionnements pour accroître la performance et la pérennité de votre entreprise.

Contenu :

Etablir la cartographie des processus de l'entreprise en mobilisant tous les acteurs. Identifier les exigences non-satisfaites de l'ISO 9001. Conduire un projet de mise à niveau des réponses aux exigences de l'ISO 9001. Accompagner l'entreprise dans un processus d'amélioration continue.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Direction, chargés qualité/sécurité/environnement, pilote de processus.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois. Connaître l'approche par processus.

Quelques références : Signalite, Henri Germain, MECAPREC, Vins Descombe, AZUR TRUCKS, Dubourgel Grange.

Développer un système de management de la santé et de la sécurité au travail (ISO 45001)

Objectif : Intégrer la norme ISO 45001 dans le système de management de votre entreprise.

Contenu :

Comment intégrer les différentes exigences en matière de santé au travail ? Identifier les risques et améliorer la prévention. Harmoniser les enjeux risques/opportunités introduits par l'ISO 9001. La norme ISO 45001 permet de développer la qualité de vie au travail grâce à une meilleure connaissance des attentes de tous les acteurs et à leur intégration dans la performance. Ainsi, vous vous présenterez à la certification avec une démarche solide qui guidera l'auditeur dans la compréhension de vos enjeux et le transforme en vrai partenaire de votre entreprise.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Direction, chargés qualité/sécurité/environnement.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois. Connaître l'approche par processus.

Quelques références : nouvelle formation

Animer une démarche de progrès et d'amélioration des conditions de travail (MASE)

Objectif : Intégrer le référentiel MASE dans le système de management de votre entreprise en associant performances sécurité, santé, environnement et économique.

Contenu :

Connaître les 5 axes fondamentaux de la santé sécurité et de l'environnement (SSE). Assimiler les exigences d'un système de management qui intègre la santé-sécurité et l'environnement. Comprendre la stratégie SSE qui s'inscrit dans la politique de l'entreprise. Être capable d'analyser l'organisation. Être capable de choisir des indicateurs SSE et savoir les analyser. Être en mesure d'animer des causeries SSE. Être capable de promouvoir la prévention des risques SSE dans l'entreprise.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Direction, chargés qualité/sécurité/environnement, Chargé d'affaire, Chef d'équipe, Conducteur de travaux.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois.

Quelques références : DESAUTEL, Nasarre Fils, EFM, MTS, AC2M, M2I

Animer un système de management amiante 2

Objectif : Assimiler les bases d'un système de management du risque amiante répondant aux exigences du référentiel de certification NF 46-10.

Contenu :

Assimiler les bases sur le risque amiante. Connaître le contexte normatif et réglementaire. Compétences de base en PRP. Système de management du risque amiante. Gestion et maîtrise des risques. Plan de surveillance.

Durée : 16 journées ou 32 demi-journées (112 heures).

Cibles : Direction, animateur qualité/sécurité/environnement, Encadrement technique, Encadrement de chantier.

Pré-requis : Lecture et compréhension de la documentation technique de la société. Plus de 18 ans et maîtrise du français à l'écrit et à l'oral.

Quelques références : ECOHAB

Développer un système de management de la qualité pour l'aéronautique (EN 9100)

Objectif : Savoir structurer et mettre en place une démarche EN 9100 au sein de son organisation.

Contenu :

La norme EN9100 est composée des paragraphes de la norme ISO 9001 et d'exigences supplémentaires spécifiques à l'aéronautique. Introduction de la notion de cycle produit, capacité et statistique de procédé. La gestion des risques doit s'appuyer sur un processus formel d'évaluation de la probabilité d'occurrence et de la gravité des impacts sur les ressources. Développement d'une AMDEC suivant les procédés mis en œuvre. Insistance sur la ponctualité de la livraison. Focus sur les risques des activités opérationnelles. Traitement et gestion de pièces contrefaites. Intérêt de la gestion de la configuration technique ou technologique.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Direction, chargés qualité/sécurité/environnement.

Pré-requis : Avoir suivi le module 1 concernant les exigences de l'ISO 9001-2015 ou équivalent.

Quelques références : MECAPREC, SMGA, PINGET-PRINSAL, SALVAIRE

Développer un système de management de la qualité pour les Dispositifs médicaux

Objectif : Être capable de planifier et de mettre en œuvre un système de management de la qualité selon l'ISO 13485 :2016.

Contenu :

Comprendre les objectifs de la certification de l'ISO 13485 :2016. Connaître les exigences spécifiques de l'ISO 13485 :2016. Les principales nouveautés de l'ISO 13485 :2016. Comparaisons ISO 13485 :2016 et ISO 9001 :2015. Transition vers l'ISO 13485 :2016.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Direction, chargés qualité/sécurité/environnement, Responsable commercial.

Pré-requis : avoir une première expérience des systèmes de management de la qualité

Quelques références : DUBOURGEL

Devenir pilote de processus

Objectif : Savoir formaliser un processus. Connaître les règles de sélection des indicateurs de processus. Être capable de sélectionner des indicateurs de processus. Être capable de recenser les actions à mettre en œuvre et de les suivre. Savoir animer une démarche globale d'amélioration.

Contenu :

Approche par processus. Mesures de la performance par des indicateurs. Indicateurs de performance clé. Amélioration continue. Exercice pratique en binôme.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Responsable de processus, Adjoint au responsable de processus.

Pré-requis : Ce module fait suite aux stages sur les systèmes de management de la qualité, de l'environnement ou de la sécurité.

Il nécessite une connaissance des référentiels audités à savoir l'ISO 9001, l'ISO 14001 et/ou l'ISO 18001, ou nécessite une expérience et un niveau équivalent de connaissances.

Quelques références : Signalite, Henri Germain, MECAPREC, Vins Descombe, AZUR TRUCKS, Dubourgel Grange.

Objectif : Connaître le processus d'audit interne et ses objectifs. Savoir établir un programme d'audit. Être capable d'exécuter des audits internes. Comprendre les difficultés de conduite de l'audit.

Contenu :

Prise de connaissance des exigences du référentiel *ISO 19011 : Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management*. Acquérir les compétences attendues d'un auditeur interne sur les modes d'investigation et de communication lors de l'audit. Travailler en binôme pour faciliter la première mise en situation. Préparer un audit dans des conditions réelles. Effectuer un audit in situ pour la mise en pratique. Rédiger un rapport d'audit. Partager les retours d'expériences des stagiaires.

Durée : 2 jours (1 journée d'appropriation des exigences et 1 journée de mise en pratique) (14 heures).

Cibles : Responsable qualité, pilote de processus.

Pré-requis : Expérience professionnelles d'au moins 6 mois. Connaissance de l'ISO 9001 ou norme de management équivalente.

Quelques références : RCI, MERSEN, Kapp, Métropole Nice Côte d'Azur.

Objectif : Intégrer la norme ISO 14001 dans le système de management de votre entreprise.

Contenu :

Identifier les risques environnementaux dans les processus de l'entreprise. Identifier les exigences non-satisfaites de l'ISO 14001. Construire un projet de mise à niveau des réponses aux exigences de l'ISO 14001. Accompagner l'entreprise dans un processus d'amélioration continue de performance environnementale.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Direction, chargés qualité/sécurité/environnement.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois. Connaître l'approche par processus.

Quelques références : AIRBUS, Henri Germain, Nasarre Fils, RCI, AZEDPACK

Environnement

Perspective du cycle de vie produit

Objectif : Être capable d'effectuer une analyse détaillée du cycle de vie d'un produit. Evaluer l'impact environnemental des produits et services. Connaître les nouvelles exigences de l'ISO 14001. Connaître les logiciels et bases de données incontournables pour réaliser une analyse de cycle de vie.

Contenu : Démarche de l'analyse de cycle de vie (ACV). Intégration de l'éco-conception. Les enjeux de l'ACV. Identifier les impacts environnementaux des produits ou services de l'entreprise. Réaliser une analyse de cycle de vie détaillée. Connaître les nouvelles exigences de l'ISO 14001. Connaître les logiciels et bases de données incontournables pour réaliser une analyse de cycle de vie.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Tous types de profil.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois.

Quelques références : RCI.

RSE

Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale et initier un changement durable

Objectif : Assimiler la notion de responsabilité sociétale des entreprises. Prendre en main les outils nécessaires à la mise en place d'une démarche RSE dans l'entreprise.

Contenu :

Comprendre la RSE. Initier une démarche de RSE au sein de votre entreprise : la contribution de l'entreprise à la Responsabilité Sociétale et identification des parties prenantes. Evaluation. Faire émerger les enjeux RSE de l'entreprise et co-construire son plan d'actions. La RSE en pratique. La RSE et après ?

Durée : 10 journées (70 heures)

Cibles : Direction, RH et achat, QSE et tout collaborateur au sein de l'entreprise intéressé par le sujet.

Pré-requis : Volonté de la direction. Budget allouable à des missions RSE. Constitution d'une équipe RSE.

Quelques références : nouvelle formation

Préparer et conduire les entretiens professionnels

Objectif : Savoir préparer et conduire un entretien professionnel.

Contenu :

Connaître les informations à la préparation de l'entretien professionnel. Savoir préparer un entretien professionnel. Être capable de définir un projet professionnel. Aborder les perspectives d'évolution de l'activité professionnelles, notamment en termes de qualification et d'emploi. Entretien individuel VS entretien professionnel.

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures).

Cibles : Direction, RH

Pré-requis : Expérience d'encadrement d'au moins 6 mois

Quelques références : Scorpi, Signalite, Germain, Lucchese

Développer ses compétences de manager

Objectif : Connaître et adapter les types de management.

Contenu : Styles de management et degrés d'autonomie. Identifier son style de management. Typologie des styles de management.

Durée : 3 jours

Cibles : Encadrement, Chef d'équipe, responsable de processus.

Pré-requis : expérience d'au moins 6 mois

Quelques références : Lucchese, MECAPREC

Motiver et animer une équipe

Objectif : Comprendre les ressorts de la motivation. Connaître les types de management. Savoir organiser un projet de management. Acquérir des méthodes d'animation d'équipe et des outils pratiques. Être capable d'appréhender les situations conflictuelles. Être capable de définir les étapes d'un projet de management.

Contenu : Les leviers de la motivation. Module 1 : communication du manager. Module 2 : conduite du projet de management. Module 3 : Pratique du projet de management.

Durée : 3 journées ou 6 demi-journées (21 heures).

Cibles : Encadrement, Chef d'équipe, responsable de processus.

Pré-requis : expérience d'au moins 6 mois

Quelques références : Bureau VERNAY, Signalite

Gestion du temps

Objectif : Apporter une réflexion sur les concepts de temps, de durée et de délais. Comprendre les fondements de l'aménagement de plages de réflexions stratégiques. Savoir analyser les priorités personnelles et les priorités collectives. Savoir construire une matrice décisionnelle pour définir ses priorités. S'approprier une méthodologie pour développer son organisation personnelle.

Contenu : Les enjeux de la gestion du temps. Savoir différencier les concepts de temps et de durée. Analyse des pratiques de gestion du temps. Tests d'autoévaluation. Les leviers techniques. Les leviers d'actions relationnels et collectifs. Stratégie de mise en œuvre des objectifs. Test individuels, jeux de rôles, vidéo pédagogique situationnelle, plan d'actions individuel et collectif.

Durée : 3 demi-journées espacées d'une semaine minimum (10,5 heures).

Cibles : Tout public, avec en priorité encadrement, responsable de processus, responsable de projet.

Pré-requis : Expérience d'au moins 6 mois dans la fonction

Quelques références : Germain, Pradine

Gérer les conflits, les identifier, les analyser, les résoudre

Objectif : Savoir identifier et gérer les conflits interpersonnels ou dans son équipe

Contenu : pré-diagnostic avant la formation pour identifier son mode de fonctionnement face au conflit. Causes et déclenchement d'un conflit. Les types de conflits. Posture face à des situations émotionnelles et professionnelles délicates. Faire appel à un arbitrage externe. Les outils pour favoriser la sortie de conflit

Durée : 2 journées (15 heures).

Cibles : manager

Pré-requis : Aucun

Quelques références : nouvelle formation

Les risques psychosociaux (RPS)

Objectif : Connaître et maîtriser ce risque spécifique afin d'améliorer les conditions de travail.

Contenu : Définition et notions de base. Méthodes d'identification. Le rôle du management.
Prévention des RPS

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures).

Cibles : Ressources Humaines, Fonction Sécurité, Membres CHSCT/CSE

Quelques références : CAF Bouches-du-Rhône

Prévention des risques liés aux Transitions Numériques sur les Ressources Humaines

Objectif : Identifier les risques générés par la mise en place des transitions numériques au sein de l'entreprise et leurs impacts sur les ressources humaines. Mettre en œuvre les conditions d'une transition numérique vécue et non subie, intégrée dans les démarches de qualité de vie au travail.

Contenu :

Les fondamentaux de la Prévention des Risques dans l'Entreprise,
Les Transitions Numériques dans la Société et dans l'Entreprise,
La modélisation et la cartographie des flux d'informations internes et externes,
L'identification des freins et des leviers liés aux Transitions Numériques par l'évaluation différentielle des Risques Psychosociaux, suivant les axes du Rapport GOLLAC privilégiés par les acteurs institutionnels de la Prévention (INRS, ARACT, CARSAT, DIRECCTE),
Méthodes d'élaboration de plans d'actions co-construits par les différents acteurs de l'Entreprise sur la base des serious games édités par l'ANACT

Durée : 2 à 5 journées ou 4 à 10 demi-journées (14 à 35 heures)

Cibles : Comité de Direction, Managers, Préventeurs, tous les acteurs de l'entreprise concernés par les transitions numériques, Partenaires sociaux.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : nouvelle formation

Optimisation des assurances des collectivités

Objectif : Mieux connaître et maîtriser les risques pour ajuster le transfert à l'assurance des risques résiduels.

Contenu : Evaluer la probabilité d'occurrence des événements indésirables et mesurer leurs impacts. Bâtir un ensemble de mesures techniques, organisationnelles et juridiques. Elaborer un programme de couverture des risques. Analyser la cohérence de vos polices par rapport au programme. Rédiger un cahier des charges reflétant vos choix d'assurance. Elaborer le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : -Direction générale, Direction juridique, Responsables des assurances.

Pré-requis : Expérience d'au moins 6 mois dans la fonction

Quelques références : COMUNDI, SKEMA, CNFPT/INET

Le risque juridique

Objectif : Connaître et maîtriser ce risque spécifique.

Contenu : Définition des responsabilités pénale et civile. Perméabilité des deux domaines (jurisprudence). Responsabilité du chef d'entreprise. Responsabilité du fait des produits défectueux. Responsabilité du fait choses. L'assurance de responsabilité.

Durée : 1 journée ou 2 demi-journées (7 heures).

Cibles : Direction générale, Direction juridique, Responsables des assurances.

Pré-requis : expérience professionnelle d'au moins un an

Quelques références : COMUNDI, SKEMA, CNFPT/INET

La supply chain et le risque clientèle

Objectif : : qualifier et quantifier les flux produits ou service, assurer la continuité de service.

Contenu : Définition de la supply chain. Typologie des risques. Risques clientèle. Méthodes de prévention. Protection technique et contractuelle.

Durée : 1 -journée (7 heures).

Cibles : Direction industrielle, Direction juridique, Risk Managers, Responsables des Assurances, Responsable commercial.

Pré-requis : Expérience d'au moins 6 mois dans la fonction

Quelques références : SKEMA, CNFPT/INET

Mise en conformité aux principales obligations liées au RGPD

Objectif : Comprendre l'intérêt collectif du RGPD. Connaître les objectifs et les exigences du RGPD. Assimiler la méthodologie pour répondre aux risques concernant la sécurité des données personnelles. Être capable d'établir les jalons des réponses à apporter au RGPD.

Contenu : Les notions clés du RGPD. Les principes de la protection des données : finalité du traitement, licéité du traitement, minimisation des données, conservation limitée des données, obligation de sécurité, transparence à l'égard des personnes concernées, droits des personnes sur leurs données.

Durée : 3 jours (21 heures)

Cibles : Pilote de processus, Responsable des ressources humaines.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois.

Quelques références : SCORPI

Sensibilisation à la mise en place du CSE

Objectif : L'objectif est de vous sensibiliser à la mise en place du CSE dans votre entreprise.

Contenu : Répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que le CSE ? A quoi sert le CSE ? Qui compose le CSE ? Comment mettre en place le CSE dans mon entreprise ? Comment fonctionne le CSE ? Et ensuite, comment former les délégués du CSE et développer leurs compétences ?

Durée : 1 demi-journée (3,5 heures).

Cibles : Tous les chefs d'entreprises de PME. Responsables RH. Délégués du personnel.

Pré-requis : Expérience professionnelle d'au moins 6 mois.

Quelques références : nouvelle formation

Formation des membres du CSE pour les entreprises de 11 à 49 salariés

Objectifs : S'approprier les missions du CSE. Assister efficacement les salariés. Adapter les missions du CSE à son contexte et à son secteur d'activité. Savoir mener à bien une démarche de prévention des risques professionnels. Acquérir la méthodologie pour décrire une situation réelle de travail. Définir un plan d'actions permettant d'améliorer les conditions de travail.

Contenu : Identifier les attributions du CSE. Notions de santé, sécurité au travail. Gestion des situations particulières. Analyse du travail. La démarche de prévention des risques. Enquête et analyse d'accident. Risques psychosociaux et qualité de vie au travail.

Durée : 3 journées ou 6 demi-journées (21 heures).

Cibles : Membres élu du CSE.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : nouvelle formation

Formation des membres du CSE pour les entreprises de 50 à 300 salariés

Objectifs : S'approprier les missions du CSE. Assister efficacement les salariés. Adapter les missions du CSE à son contexte et à son secteur d'activité. Savoir mener à bien une démarche de prévention des risques professionnels. Acquérir la méthodologie pour décrire une situation réelle de travail. Définir un plan d'actions permettant d'améliorer les conditions de travail.

Contenu : Identifier les attributions du CSE. Notions de santé, sécurité au travail. Gestion des situations particulières. Analyse du travail. La démarche de prévention des risques. Enquête et analyse d'accident. Risques psychosociaux et qualité de vie au travail.

Durée : 3 journées ou 6 demi-journées (21 heures).

Cibles : Membres élu du CSE.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : nouvelle formation

Formation des membres du CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés

Objectifs : S'approprier les missions du CSE. Assister efficacement les salariés. Adapter les missions du CSE à son contexte et à son secteur d'activité. Savoir mener à bien une démarche de prévention des risques professionnels. Acquérir la méthodologie pour décrire une situation réelle de travail. Définir un plan d'actions permettant d'améliorer les conditions de travail.

Contenu : Identifier les attributions du CSE. La nouvelle Commission Santé et Sécurité et Conditions de Travail (CSST). Notions de santé, sécurité au travail. Gestion des situations particulières. Analyse du travail. La démarche de prévention des risques. Enquête et analyse d'accident. Risques psychosociaux et qualité de vie au travail.

Durée : 5 journées ou 10 demi-journées (35 heures).

Cibles : Membres élu du CSE.

Pré-requis : Aucun

Quelques références : nouvelle formation

Intitulé de la formation :

Propositions de dates :

ENTREPRISE :

Nom :

Adresse :

.....

CP : Ville : Tél :

SIGNATAIRE DE LA CONVENTION :

Nom : Prénom : Fonction :

Tél : Email :

PARTICIPANTS :

NOM	PRENOM	FONCTION

REGLEMENT DE LA FORMATION :

Entreprise :

Adresse (si différente de celle mentionnée ci-dessus) :

.....

OPCA/Organisme paritaire collecteur (nom, adresse) :

.....

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions de prestations de formation dont j'ai pris connaissance, telles qu'elles sont définies dans le catalogue formation d'ARISKAN. Ces conditions sont aussi disponibles sur simple demande auprès d'ARISKAN contact@ariskan.fr ou sur notre site Internet : www.ariskan.fr

Les informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatique destiné au service formation d'ARISKAN et sont utilisées aux seules et fins de « gestion des formations ». La durée de conservation de ces données est de 3 ans. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la LOI n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des informations qui vous concernent en vous adressant à rgpd@ariskan.fr.

Date :

Cachet et signature obligatoire :

Conditions générales de vente

■ **Article 1 Désignation** ARISKAN est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans la gestion des risques. Son siège social est fixé 5, rue Vaubecour- 69380 CHAZAY D'AZERGUES. ARISKAN conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, en France, en Europe, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'ARISKAN.

- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.

- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue d'ARISKAN et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.

- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par ARISKAN pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- **OPCO** : les opérateurs de compétences chargés d'accompagner la formation professionnelle.

■ **Article 2 Objet** Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par ARISKAN pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

■ **Article 3 Conditions financières, règlements et modalités de paiement** Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon l'échéancier précisé dans la convention de formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre d'ARISKAN. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. ARISKAN aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à ARISKAN.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention de formation que le Client retourne le « Bon pour accord » dûment datée, tamponnée, à ARISKAN.

■ **Article 4 Annulation, absence ou interruption d'une formation**

Toute formation réalisée dans son intégralité est due et fera l'objet d'une facturation au Client par ARISKAN. L'absence, totale ou partielle d'un stagiaire est sans effet sur le montant de la facturation.

Dans l'hypothèse où certains stagiaires n'auraient pas suivi l'intégralité de la formation, le Client s'engage à régler directement à ARISKAN, les sommes qui resteraient à sa charge.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, ARISKAN se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation

- si l'annulation intervient entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation

- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

■ **Article 5 Modalités pratiques** Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux utilisés par ARISKAN accueillent les Stagiaires de 09h00 à 18h00.

■ **Article 6 Effectif et ajournement** Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à ARISKAN ont valeur contractuelle.

Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. ARISKAN peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, ARISKAN se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ **Article 7 Devis et attestation** Pour chaque action de formation, une convention est adressée par ARISKAN au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signés doivent être retournés à ARISKAN par tout moyen à la convenance du Client.

A l'issue de la formation, ARISKAN remet une attestation de formation au Stagiaire.

■ **Article 8 Force majeure** ARISKAN ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à ARISKAN, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'ARISKAN.

■ **Article 9 Propriété intellectuelle et copyright** L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par ARISKAN pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès d'ARISKAN. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ **Article 10 Descriptif et programme des formations** Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit d'adapter les contenus des programmes en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ **Article 11 Confidentialité et communication** ARISKAN s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par ARISKAN comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise ARISKAN à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ **Article 12 Protection et accès aux informations à caractère personnel** Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre d'ARISKAN.

- conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif au règlement général de la protection des données personnelles (RGPD) et à la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 mettant à jour la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant en écrivant à contact@ariskan.fr.

En particulier, ARISKAN conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, ARISKAN s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

■ **Article 13 Droit applicable et juridiction compétente** Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et ARISKAN à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR – MAITRISEZ VOS RISQUES



Organisme de
formation



Enregistré sous le
N° **84 69 16882 69**

Enregistrée sous le
N° ID **0078507**

Enregistrée sous le
N° **2018/69/076**

Retrouvez toute notre actualité sur www.ariskan.fr
et sur notre page LinkedIn www.linkedin.com/company/ariskan